

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024 A 19H

Présents : M. ARCHASSAL Didier, M. BEYLOT René M. CHANTEL Gérôme, Mme DELARRAS Sandrine M. FAURE Daniel, Mme FOVEAU Claudine, Mme FONTAINE Aurélie, M. GEAY Pierre, Mme MERIGOT Claire, M. PELIN, Sylvain, Mme PERONNET Julie M. SCHIRMER Bruno,

Excusés : Mme AVELINE Laura, M. DE L'ESTOILLE Bruno

Secrétaire de séance : Mme Claire MERIGOT

Date de convocation : 11 septembre 2024



1 - Compte financier unique

Le compte financier unique (CFU) est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Il favorise la transparence et améliore la lisibilité de l'information financière des collectivités. Le CFU sera intégralement dématérialisé.

Sur cet exposé, les membres présents donnent un avis favorable à la mise en place du CFU dès 2025.

2 - Personnel

Il est décidé de renouveler le contrat de Pascal JACQUES pour un an à compter du 17 octobre 2024, pour 24h hebdomadaires.

3 - Tableau des effectifs

Vu le manque de secrétaires pour remplacer celles allant partir à la retraite, et la difficulté à recruter sur ce poste, des conditions de promotion ont été assouplies par la loi, rendant la fonction plus attractive. Ainsi Agnès BOHAT peut prétendre à une promotion au grade de rédacteur (catégorie B) au 1^{er} novembre 2024.

Les membres présents émettent un avis favorable à cette proposition, et modifient le tableau des effectifs comme suit :

- Création d'un poste de rédacteur au 1^{er} novembre 2024
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe

4 - Questions diverses

- **Multiple rural** : Christian BELOT travaille activement à la rénovation du bar et pense pouvoir ouvrir très prochainement
- **Systeme de « téléalerte »** : il permet une information de la population sur smartphone, des alertes pouvant survenir sur la commune (accident industriel, phénomène météo...). Le maire suggère que ce procédé soit fédéré par la Com Com
- **Belvédère** : les réponses à l'appel d'offres ont été analysées, 3 lots ont été déclarés infructueux, les autres font l'objet d'une négociation. Vu le montant des subventions accordées, le solde du financement des travaux pourrait nécessiter la souscription d'un emprunt complémentaire.

Fait à Monétay sur Allier, le 19 septembre 2024

Le Maire, René BEYLOT.

